

La Maison de la Chasse

La société de chasse de Lucq de Béarn est née en 1955, avec comme objectif d'organiser cette activité.

Si à l'origine aucun équipement particulier n'était nécessaire, cela ne fut plus vrai à partir de 1978 avec l'apparition des battues aux chevreuils. Le traitement des animaux capturés se fit d'abord à la ferme Bambalère, puis chez Peyrelasse et plus tard chez Aurisset.

Le projet d'une salle installée dans un préfabriqué, que le collège de Monein était prêt à donner à la société, ne put voir le jour.

Pendant ce temps le rendez-vous matinal des battues se faisait par tous les temps, au grand air, sur le parking du restaurant Chez Jeannot.

En 2006 la municipalité qui venait d'acquérir l'ancienne usine des meubles Balasque, (devenue la salle des loisirs), proposa à la société de chasse de lui en céder une partie : un hangar de 180 m², idéalement situé, à peine à l'écart du village, facilement accessible et bien desservi en places de stationnement.

Dès 2007, sous la direction de Dominique Van de Velde, alors président de la société, les chasseurs, ont tracé les plans, se sont retrouvés les manches, chacun apportant bénévolement ses compétences, et la maison a pris forme. Les matériaux furent, eux, acquis grâce à la vente de la venaison qui se faisait depuis des années aux grossistes, aux particuliers et aux chasseurs.

Alors, un apprenti de dépeçage équipé d'une fosse septique, une salle de découpe, une chambre froide permettant de conserver le gibier, une pièce contenant de grands congélateurs, un bureau, des sanitaires et une grande salle de 120 m² ont vu le jour. Cette grande salle est immédiatement devenue le cœur de la vie de la société. A la fois lieu de réunion avant le départ pour les nombreuses battues, 70 ont eu lieu cette année, elle abrite aussi les réunions de l'association qui compte 176 adhérents, ainsi que les 2 repas annuels des chasseurs.

Les porteurs de fusil lucquois peuvent s'enorgueillir de posséder un équipement que leur envie même le chef-lieu de canton.

Cette année la municipalité a fait crépir l'extérieur du bâtiment, et un « coup de jeune » va être donné aux boiseries de la façade, par les utilisateurs des lieux.

Un rafraîchissement qui s'impose alors que la société de chasse fêtera en 2015 son soixantième anniversaire.



Le Conseil Municipal et les commissions



A l'arrière de gauche à droite : Jean jacques POUYMIROO, Nicolas BERROGAIN, Michel OLIVÉ, Thierry JOUAN

Devant, de gauche à droite : Anne BELLEGARDE, Jérôme LAGRANGE, Monique CASADAVANT, Corinne LAILHACAR, Albert LASSERRE-BISCONTE, Hélène QUENIN, Muriel MONCAUBEIG, Michel LAGOUARDAT, Cédric LACROUTS, Daniel BOURROUILH, Pascal LEMBEYE

Les commissions communales

Commission de voirie et réseaux : OLIVÉ Michel – LEMBEYE Pascal – BOURROUILH Daniel
LACROUTS Cédric – LAGOUARDAT Michel.

Commission environnement, forêt, cours d'eau, assainissement : LEMBEYE Pascal
LAGRANGE Jérôme – BERROGAIN Nicolas – BOURROUILH Daniel – LAGOUARDAT Michel

Commission Logement Urbanisme : JOUAN Thierry – LACROUTS Cédric -
MONCAUBEIG Muriel – BELLEGARDE Anne – OLIVÉ Michel – POUYMIROO Jean-Jacques

Commission Animation culturelle et sportive : JOUAN Thierry – BOURROUILH Daniel
BELLEGARDE Anne – CASADAVANT Monique – MONCAUBEIG Muriel

Commission Equipements collectifs bâtiments communaux : LAGOUARDAT Michel
LAGRANGE Jérôme – BOURROUILH Daniel – JOUAN Thierry – BELLEGARDE Anne
LAILHACAR Corine –

Affaires scolaires et périscolaires : QUENIN Hélène – BOURROUILH Daniel
LAILHACAR Corine – LAGRANGE Jérôme